Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 7 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE BINH-LOC

émanation de la Société indochinoise des cultures tropicales
et de la Société financière française et coloniale

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1927)

La Société financière française et coloniale constitue la Société des Caoutchoucs de Binh-Loc au capital de 1 million de piastres divisé en 20.000 actions de 50 piastres.

La concession de Binh-Loc, de 3.600 ha., en terres rouges, est à 80 km. de Saïgon, à côté de Suzannah ; elle comprend une plantation de 330 ha. réalisée en 1926. Cette concession est apportée par la Société indochinoise des cultures tropicales qui reçoit en échange 250.000 piastres en espèces et 100.000 en actions d'apport.

Il est créé 10.000 parts de fondateur dont 5.000 réservées aux souscripteurs à raison de 1 part par 4 actions souscrites.

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1927)

……

La Société indochinoise de cultures tropicales lui apporte 3.405 ha. contre lesquels elle se fait remettre 2.000 actions libérées et 225.500 piastres.

Il est créé 10.000 parts bénéficiaires, dont 5.000 attribuées à la Financière Française et Coloniale et 5.000 attribuées aux premiers actionnaires à raison de 1 part pour 4 actions.

Les actions ont droit à un dividende de 7 %, non cumulatif ; les parts ont 25 % du solde des bénéfices.

Société française financière et coloniale [SFFC]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 juin 1927)

[…] La Société indochinoise des cultures tropicales [SICT] a réalisé, et au-delà, au cours de l'exercice 1926, le programme d'extension qu'elle s'était tracé. En effet, elle a mis en valeur, dans ses différents domaines, 2.000 hectares nouveaux, ce qui porte les surfaces actuellement plantées en caoutchouc, lemongrass, caféier, thé, canne à sucre, etc., à 3.100 hectares dont 1.000 hectares en plein rapport.

En conformité avec ce programme, une première société, la Société des caoutchoucs de Binh-Loc, au capital de 1 million de piastres, a été constituée au début de 1927 pour la reprise de cette importante plantation de 3.590 hectares.

Elle est pourvue d'un cadre expérimenté et d'effectifs suffisants en main-d'œuvre de bonne qualité. Cette société est essentiellement une affaire d'avenir. […]

Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE BINH-LOC
Société anonyme au capital de 1.000.000 de piastres
divisé en 20.000 actions de 50 piastres

Statuts déposés en l'étude de Me Mathieu, notaire à Saïgon, le 12 mars 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 14 mai 1927

Siège social à Saïgon

ACTION DE 50 PIASTRES AU PORTEUR
Par délégation du conseil d'administration (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : René Bouvier
Impr. E. Desfossés, Paris

Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE BINH-LOC
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
donnant droit à 1/10.000e de la portion des bénéfices attribuée aux parts bénéficiaires par les articles 48 et 51 des statuts
Par délégation du conseil d'administration (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : René Bouvier

Cercle sportif saïgonnais
Séance du comité du 23 décembre 1927
(*Saïgon sportif,* 30 décembre 1927)

Admissions
À titre de membres de l'extérieur

Clément Antoine, plantation de Binhloc par Xuanloc, présenté par MM. Coroller et Hagen.

Est admise comme dame sociétaire, Mme A. Clément.

LES PRIMES DE MOTOCULTURE
(*L'Écho annamite*, 5 septembre 1928)

Liste des bénéficiaires des primes pour appareils de motoculture (extrait du *Bulletin administratif de la Cochinchine* du 30 août 1928) :

Société des caoutchoucs de Binh-Loc 2.971 $ 25

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1929)

Caoutchoucs de Binh-Loc. — L'assemblée du 28 septembre a approuvé les comptes de 1928, deuxième exercice social, qui ne comportent pas encore de compte de résultats. Le bilan se totalise à 1.161.576 piastres, les immobilisations figurant pour 1.077.969 piastres.

SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc,* 8 août 1930)

MEMBRES

Société des caoutchoucs de Binh-Lôc (Biênhoà), représentée par M. BERNARD [1], dir. gén. des caout. Binh-lôc, 32, boulevard de la Somme, Saïgon

---

Union des planteurs de caoutchouc de l'Indochine
(*Le Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 13 août 1930)

Le bureau actuel de cette section autonome du Comité du commerce de l'Indochine se compose comme suit :

……

M. Bos [2] (Caoutchoucs de l'Indochine, Caoutchoucs de Binhloc, Indochinoise des Cultures Tropicales), secrétaire général.

ANNUAIRE
DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
1931

PLANTATION BINH-LOC
Propriétaire : Société des caoutchoucs de Binhlôc.
Commune de Binhlôc.
Canton de Xuânlôc.
Voie d'accès : route Coloniale n° 1 jusqu'à km. 1.680. Route coloniale n° 20 jusqu'à km. 8.
Distance de Saïgon : 72 km.
Nature du terrain : terres rouges.
Année de la première mise en culture : 1926.
Superficie globale : (Voir ci-avant, province de Biênhoà n° 11).
Méthode de culture : labours par tracteurs, clean weeding. Plantes de couverture.
Main-d'œuvre : tonkinoise.

---

[1] Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, inspecteur (1925), directeur général (1931) administrateur délégué (1935), puis vice-président de la SFFC, membre du conseil d'administration de la Caisse de compensation du caoutchouc (1931-1934), président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir encadré.

[2] Maurice Bos (1896-1947) : secrétaire et représentant à Paris des Caoutchoucs de l'Indochine. Voir encadré.

Immeubles et installations : 4 maisons pour personnel européen, 4 bâtiments pour secrétaires et surveillants, 19 *trais* pour coolies, 50 bâtiments à usage de bureau, de magasin, d'atelier, d'hôpital ou d'infirmerie, de garage, etc. Installation de lavoirs, de matériel de pompage et tuyauterie.

Matériel agricole : 18 tracteurs Fordson, une machine agricole Keuma, 5 pulvérisateurs Oliver, 2 faucheuses Mac Cormick, 2 faucheuses Hoogger, 2 cultivateurs Griffard, 17 charrues Bourguignon, 17 charrues Oliver, une herse B. T. H.

Cheptel : 6 chevaux, 19 bœufs.

Autres cultures de la plantation : Café.

PROVINCE DE BIENHOA

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
11	Binh-Loc [Sté de caoutch. de]	Wormser, directeur	Saïgon, 32, bd de la Somme	3.405,0000	965,83

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
La promotion de l'Exposition coloniale
(*Journal officiel de la République française*, 22 octobre 1932)

OFFICIERS

Bouvier (René). — Administrateur de sociétés [Administrateur délégué de la SFFC, administrateur de la Société indochinoise des cultures tropicales…]. Chevalier du 12 août 1923 [comme administrateur délégué des Papeteries de l'Indochine]. Exposant à l'Exposition coloniale de 1931 : Classe 101 a.

Annuaire général de l'Indohine frse, 1933, p. 844 :

SOCIÉTÉ DE CAOUTCHOUC DE BINH-LOC.

Siège social : 32, boulevard de la Somme, Saïgon.

Commune de Binh-lôc, Canton de Xuan-lôc.

Voie d'accès : route coloniale n° 1 jusqu'à km. 1680. Route coloniale n° 20 jusqu'au km. 8

Saigon à 72 km.

Surface totale : 3.405 ha.

Surface plantée : 1.125 ha.

Directeur : Paul Bernard.

Agents à Saïgon : Société financière française et coloniale.

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 avril 1933)

Ceux qui disparaissent. — M. d'Andurain. — Nous apprenons aussi avec une douloureuse consternation la mort de M. d'Andurain, survenue dans la nuit de samedi à l'hôpital Grall.

M. d'Audurain a succombé à un accès pernicieux. Arrivé en Cochinchine en 1922, comme assistant de la plantation de Loc-ninh, il ne tardait pas à se faire distinguer dans les milieux caoutchoutiers de la colonie. Il était devenu directeur de la Société des caoutchoucs de Binh-loc, après avoir dirigé les plantations de Budop et de Xacat.

Aimable envers tous, toujours prêt à rendre service, M. d'Andurain ne comptait que des amis en Cochinchine.

En leur nom à tous, nous adressons à sa famille éplorée l'expression émue de nos sincères condoléances.

DÉCÈS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Cochinchine. — M. d'Andurain, venu en Indochine en 1922 comme assistant à Locninh, puis directeur des plantations de Budop, Xacat et enfin de la Société des caoutchoucs de Binh-Loc, décidé le 1er avril à l'hôpital Grall à la suite d'un accès pernicieux.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE & COLONIALE
Assemblée ordinaire du 4 octobre 1934
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1er mars 1934)

[…] La Société des caoutchoucs de Binh-Loc a pu également, grâce au renouvellement des avances du Gouvernement général de l'Indochine, maintenir en bon état d'entretien sa plantation et mettre en production quelques lots. […]

BINH-LOC
(SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS D)
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 31 s)

Conseil : Société financière française et coloniale, Société indochinoise de cultures tropicales, Caoutchoucs de l'Indochine, MM. A. Alcan, R. Bouvier.

Capital : 1 million de piastres, divisé en 20.000 actions de 50 piastres.

Parts de fondateur : 10.000.

Partage des bénéfices : 5 % à la réserve. 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions. Sur le surplus : Prélèvement pour réserves diverses à décider par l'assemblée générale. 10 % au conseil. 65 % aux actions. 25 % aux parts.

Liquidation : apurement du Passif. Amortissement des actions. Après prélèvement du fonds de réserve pouvant appartenir aux actionnaires : 63 quatre vingt dixièmes aux actions. 25 quatre vingt dixièmes aux parts.

Objet : étude et mise en valeur de toutes exploitations agricoles dans les pays tropicaux.

TABLEAU DES SURFACES PLANTÉES (en hectares)

Conc.	Nature des plantations	1926	1927	1928	1929	1930	Total planté 1934	Total saigné 1934	Observations
3.485	hévéas	271	292	343	92	68	1.066	966	30 à 32 % greffés
	café				10		10		

966 hectares saignés en 1933 ont produit 228.000 kg de caoutchouc.

644 hectares de plantations 1926-1927-1928 sont entrés en exploitation depuis le début de 1934 et la récolte de cette année est estimée de 200.000 à 250.000 kg ; seuls les arbres d'origine ont été saignés. Les arbres greffés commenceront à produire en 1936.

Comme il l'avait fait prévoir au cours des exercices précédents, le conseil a décidé, d'accord avec les créanciers et le gouvernement de l'Indochine, de procéder à la réorganisation de la société. Cette réorganisation permettra notamment la construction d'une usine de traitement du latex devenue indispensable.

L'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 1934 a décidé de convertir tous les comptes piastres en francs.

Le capital de 1 million de piastres, porté en francs à 10 millions, est réduit à 2 millions de francs par l'échange d'une action ancienne de 50 piastres contre une action ordinaire de 100 francs.

1.000 actions ordinaires de 100 francs seront créées pour être échangées contre les parts de fondateurs, à raison de une action ordinaire pour 10 parts.

Enfin, il sera procédé à l'émission de 79.000 actions privilégiées de 100 francs.

Le capital sera de 10 millions de francs, représenté par :

21.000 actions ordinaires 7 %
79.000 actions privilégiées 7 %

Les actions privilégiées recevront un dividende cumulatif de 7 % avant paiement de l'intérêt statutaire aux actions ordinaires.

Les superdividendes seront répartis entre toutes les actions.

Les actions privilégiées seront assimilées aux actions ordinaires dès que, pendant une période de 5 armées consécutives, l'ensemble des actions privilégiées et ordinaires aura reçu un dividende minimum de 7 %.

La totalité de l'augmentation de capital garantie par les créanciers est réservée aux anciens actionnaires.

L'actif a été évalué à fr. 11.289.610,00

ce qui n'est pas exagéré pour de jeunes plantations entrées en rendement s'étendant sur 1.076 hectares.

Le gouvernement de l'Indochine, renonçant au contrat établi, autorisera la distribution de dividendes aux actions tant ordinaires que privilégiées, avant le remboursement total de ses avances qui s'échelonnera au-delà de 1939, versements en fonction des cours du caoutchouc.

En outre, il accepte que le règlement des intérêts dus au titre de 1934 soit reporté de 1935 à 1936.

De son côté, la « Société financière française et coloniale » a consenti de réduire sa créance de $ 38.015, la ramenant à $ 290.000.

Ci-après, bilan au 31 décembre 1933 et situation après réorganisation.

L'augmentation de capital laissera à la société, en espèces, fr. 490.000, qui lui permettront l'équipement du domaine au cours de 1934.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933 (en piastres)

ACTIF	
Frais de constitution	39.155,75
Intérêts des emprunts affectés à la mise en valeur de la plantation	194.215,46
Immobilisations	1.654.922.49
Caisses	15.196.31
Débiteurs divers	15.728,17
Stocks et approvisionnements	22.582,92
	1.941.801,10
PASSIF	
Capital	1.000.000,00
Prêts du gouvernement	307.080,00
Créditeurs divers	633.774,18
Compte d'ordre	946,92
	1.941.801,10

Après la réorganisation, la situation de la société se présentera de la manière suivante (En francs.)

ACTIF		
Immobilisations		11.289.610,00
(Il restera en caisse environ 400.000,00 compris dans les immobilisations).		
		11.289.610,00
PASSIF		
Capital		
Actions ordinaires :	2.100.000,00	
Actions privilégiées :	7.900.000,00	10.000.000,00
Prêts du gouvernement général de l'Indochine		1.289.610,00
		11.289.610,00

Société des caoutchoucs de Binh-Loc
Siège social à Saïgon : 32, boulevard de la Somme
Avis de convocation
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 janvier 1935)

Messieurs les actionnaires anciens de la société anonyme dite « Société des caoutchoucs de Binh-Loc » dont le siège social est à Saïgon, 32, boulevard de la Somme, sont convoqués par le conseil d'administration à Saïgon au siège social, 32, boulevard de la Somme pour le sept janvier 1935. […]

Vérification et reconnaissance, s'il y a lieu, de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital de 7.900.000 fr.

Société financière française et coloniale
Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 octobre 1935).

[…] Société des caoutchoucs de Binh-Loc. — L'amélioration de la situation de la Société des caoutchoucs de Binh-Loc n'est pas moins caractéristique. En outre, une usine moderne pour le traitement du caoutchouc a été installée au cours de l'exercice. Il a été procédé, par ailleurs, à une réorganisation financière de cette entreprise, la Société financière française et coloniale, qui lui avait consenti 3 millions de francs d'avances au cours des dernières années, ayant accepté de convertir en actions privilégiées la totalité de sa créance, sous déduction d'une somme de 400.000 fr. dont elle a fait l'abandon définitif.

La Société des caoutchoucs de Binh-Loc n'a plus besoin de capitaux nouveaux. Ses dettes, qui s'élevaient au 31 décembre 1933 à $ 940.000, ont été ramenées à $ 130.000 et consolidées, aucun remboursement n'étant exigé avant 1938. […]

1936 : ABSORPTION PAR LA SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS

Marc Meuleau,
Des pionniers en Extrême-Orient
Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975,
Fayard, 1990.

En avril 1936, un accord définitif est signé. Par une dation portant sur son siège social parisien au 51, rue d'Anjou, sur 63.784 actions du Crédit foncier de l'Ouest-Africain et sur divers titres de l'Union immobilière indochinoise, des Caoutchoucs de Binh-Loc et de la Société malgache de cultures, la Société financière française et coloniale éteint ses dettes auprès des quatre banques qui la soutiennent depuis décembre 1930.

Sté financière française et coloniale
Assemblée ordinaire du 30 septembre 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 14 novembre 1936)

[…] Nous ne vous rendons pas compte cette année de la marche … de la Société des caoutchoucs de Binh-Loc*… étant donné que nous avons été amenés à céder dans leur presque intégralité ces participations au cours des premiers mois de 1936 en exécution du programme que nous vous exposons plus loin. […]

Société indochinoise de plantations d'hévéas [SIPH]
Assemblée ordinaire du 3 mai 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 juin 1937)

Dans le cours de l'exercice [1937], nous avons appelé à siéger dans notre conseil, MM. Hubert de Chambure [entré en décembre 1935 au conseil des Caoutchoucs de Phuoc-Hoa], Paul Chassaing et Jean Laurent, qui faisaient respectivement partie du conseil d'administration des sociétés de Binh-Loc, Cam-Tiêm et Long-Thanh récemment absorbées par notre société.

Arnaud de Vogüé,
Ainsi vint au monde... la S.I.P.H. (1905-1939)
Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1993, 416 p.

[280] La dernière des trois plantations destinées à être ajoutées au patrimoine de la S.I.P.H., était Binh-Loc, qui n'était pas un joyau, il faut bien le dire, et il s'en fallait même de beaucoup.

La seule justification qui pouvait être donnée à cette opération, c'était la proximité de sa concession, quelque 2.500 à 3.000 hectares, juste au nord du bloc Suzannah-An-Lôc.

Séparé de Suzannah par la montagne de Gian-han, dont le massif volcanique, en forme de chapeau de gendarme, dominait vers l'horizon les derniers lots plantés vers le nord des sections A et B, la plantation de Binh-Loc s'étendait en longueur entre la route de Dalat à l'ouest, et l'extrémité de l'ancienne concession d'Octave Dupuy, devenue section H d'An-Lôc, à l'est, dont elle bordait les limites sur plusieurs centaines de mètres.

Mais seule la partie centrale de ce vaste territoire se trouvait avoir été effectivement plantée.

À ne considérer que les surfaces concédées, il devait en résulter pour la S.I.P.H. la constitution d'un bloc d'un seul tenant de 10.000 à 11.000 hectares — et même d'une quinzaine de milliers d'hectares si on y ajoutait Ong-Quê vers le sud — pour leur totalité en terres rouges de qualité convenable, sur lesquels, avec le temps, et aussi avec un important travail de rénovation et d'équipement, surtout à Binh-Loc, on pouvait espérer arriver à réaliser finalement un ensemble de premier ordre, mais représentant évidemment une superficie plantée bien moindre.

L'histoire de cette plantation de Binh-Loc avant son absorption par la S.I.P.H. peut être résumée en peu de pages.

[281] La guerre terminée, Octave Homberg, ancien haut fonctionnaire des Finances, avait voulu se lancer pour son propre compte dans les entreprises d'outre-mer, et avait créé dans cette intention la Société financière pour la France et les colonies (S.F.F.C.), qui s'était assuré le contrôle de la Société des Caoutchoucs de l'Indochine.

Le boom du caoutchouc étant survenu sur ces entrefaites, Octave Homberg, qui voyait grand et n'hésitait pas à se lancer simultanément dans des opérations multiples, voulut mettre à profit les circonstances favorables pour développer, dans le sillage des Caoutchoucs de l'Indochine, la culture. de l'hévéa, et accessoirement aussi celle d'autres produits exotiques.

En 1925, il avait constitué à cet effet la Société dite des Cultures tropicales, à laquelle il avait fait attribuer, pour commencer, trois importantes concessions en terres rouges

destinées à être plantées en hévéas : celle du Budop, en pleine forêt primaire, au nord-est de Loc-ninh, celle de Xacat, à proximité de Quanloï, plantation principale de la société rivale des Terres-Rouges, et enfin celle de Binh-Loc dont il est question ici.

Sur cette dernière, le travail avait commencé en 1926. La terre rouge y était d'assez bonne qualité, mais la configuration du terrain, constitué de séries de petits vallonnements, n'était pas des plus favorables pour y permettre une surveillance aisée.

Quelques marécages ici et là contribuaient à y faire régner un paludisme endémique contre lequel — comme partout ailleurs en Indochine, hélas, à cette époque — on négligea de lutter avec suffisamment d'énergie.

En 1927 et 1928, le « planting » s'y était poursuivi tant bien que mal, avec une main-d'œuvre tonkinoise importée, mais les ravages du paludisme avaient bientôt obligé à en ralentir quelque peu la cadence initialement prévue.

Après 1929, au ralentissement avait succédé l'arrêt complet de toute extension nouvelle, tandis qu'Octave Homberg disparaissait de la scène l'année suivante, et qu'Edmond Giscard d'Estaing, non sans courage, reprenait en mains ce qui pouvait être sauvé, en ce temps de crise sévère, d'un empire trop hâtivement constitué pour avoir une chance sérieuse de résister en bloc à la tempête.

[282] Au départ d'Octave Homberg, Binh-Loc pouvait représenter quelque 1.200 à 1.300 hectares plantés — à peu près entièrement en hévéas « tout-venant » — que l'on s'efforcerait de maintenir en entretien régulier par la suite et jusqu'au moment de l'entrée en production des lots les plus âgés. Les prêts gouvernementaux aux jeunes cultures allaient permettre d'y parvenir sans difficulté majeure, mais aussi sans que l'état sanitaire pût être sensiblement amélioré : le directeur en fonction à l'époque, d'Andurain, devait être emporté, sur la plantation même, en 1933, par une crise foudroyante de bilieuse hématurique.

Comme bien l'on pense, la réputation de Binh-Loc dans le petit monde des planteurs ne s'en trouva pas rehaussée.

Cependant, des difficultés financières diverses imposaient à la S.F.F.C. certains remaniements de structure qui ne devaient pas épargner la Société des Cultures tropicales.

En 1934 [en fait, dès 1927], Binh-Loc en était détaché pour constituer une société à part, avec un actionnariat quelque peu différent, parmi lequel figuraient la Banque de l'Indochine, au premier rang avec un poids naturellement prépondérant, et aussi, assez curieusement, la Banque Lazard [pas tellement curieux puisque la Banque Lazard avait participé au sauvetage de la SFFC en 1930-1931], mais seulement pour y jouer un rôle beaucoup plus effacé.

A cette date, les greffages, entrepris tardivement, étaient achevés depuis longtemps et n'avaient concerné finalement que 20 % à peine de sa superficie, proportion qui la situait parmi les plus médiocres de toutes celles créées en Indochine après 1925.

Cette contre-performance remarquable ne devait être attribuée qu'au seul sieur W. [Martin-Georges Wormser], fameux auteur en 1931 du factum « Monsieur Van Pelt est un destructeur ». Ce sieur W. n'était autre que le directeur technique des Cultures tropicales.

[283] Aussi bien n'avait-il fait greffer, un peu en 1930, et pour le solde en 1931, que les quelques lots les plus récemment plantés de Binh-Loc, avec ce résultat final que pour plus des trois quarts de sa superficie, cette malheureuse plantation était vétuste et hors d'usage avant même d'avoir commencé à produire du caoutchouc.

Une autre conséquence des errements du sieur W. fut qu'à la S.I.P.H., on se refusa absolument à reprendre le directeur de Binh-Loc, qui fut invité à retourner aux Cultures tropicales.

Après son départ, les directeurs d'An-Lôc et de Suzannah vinrent en voisins reconnaître les lieux. Les installations qu'on leur montra pour l'usinage du latex — la plantation produisait un peu de caoutchouc depuis deux ou trois ans — étaient plus

que sommairement équipées de quelques bacs de coagulation vétustes, complétés par des cuvettes en aluminium, et suivis de trois ou quatre laminoirs actionnés de main d'homme et ayant déjà fait ailleurs un long usage.

Nos visiteurs n'en furent guère surpris : les difficultés financières dans lesquelles s'était débattu jusqu'alors l'ensemble de la S.F.F.C. justifiaient amplement cette parcimonie dans les investissements en machines et outillages à Binh-Loc.

Mais, par contraste, ce qui les avait étonnés, ce fut l'imposante construction en béton à usage de fumoir, toute récente semblait-il, qui s'élevait à proximité du bâtiment de l'usine. On pouvait y voir le modèle exact de ce qui se faisait de mieux en 1910 : une forêt de poutres, également en béton, en occupait jusqu'à une hauteur de 6 ou 7 mètres tout l'espace intérieur, tandis qu'après le laminage, une équipe spéciale de coolies, choisis sans doute pour leur agilité, s'affairait à y grimper chaque jour pour y étaler les feuilles fraîches sur des bambous à travers toute cette vaste superstructure.

Apparemment, aucune chute mortelle ne s'y était encore produite. Afin d'en écarter le risque, pour des raisons de caractère pratique et économique aussi, une des premières dispositions prises par la S.I.P.H. allait être l'installation à Binh-Loc de fumoirs-tunnels avec wagonnets.

A peu près simultanément, une machine cascade de fabrication Cairns, ainsi que des bacs tout aluminium, avec treuils de relevage des partitions, vinrent rendre plus présentable l'usine de Binh-Loc.

……

L'usine :

[291] Restait Binh-Loc. Pas plus qu'à Long-Thanh, il n'y avait à attendre avant longtemps une production dépassant le millier de tonnes par an. Tel qu'il était, l'ancien bâtiment pourrait fort bien faire l'affaire durant quelque temps encore. Notre intervention se limiterait donc à y installer des bacs de coagulation modernes et une machine « cascade ».

……

L'habitat des cadres :

[303] À Binh-Loc, il convient de reconnaître aux dirigeants du groupe Caoutchoucs d'Indochine — Cultures tropicales le mérite d'avoir eu, pour loger leurs cadres, des conceptions sensiblement moins rétrogrades et parcimonieuses que celles. de nombre de leurs confrères. Nous y avons trouvé des logements parfaitement corrects pour l'hébergement du directeur et d'un assistant. Il ne s'agissait que de bungalows en bois, certes, mais fort heureusement pas du modèle standard de la B.I.F Rafraîchis après avoir supporté la dépense de quelques pots de peinture, ils pourraient convenir durant pas mal d'années encore.

……

La main-d'œuvre

[323] A Binh-Loc, la main-d'œuvre était entièrement tonkinoise.

……

[343] Pour en terminer avec les opérations de « replanting », resterait enfin à traiter le cas de Binh-Loc, avec ses quelque 850 hectares ou un peu plus d'arbres « tout-venant » plantés entre 1926 et 1929, par conséquent encore fort jeunes et pour la plupart, d'ailleurs, d'assez belle venue.